

Axe n°3 - Préserver, se réappropriier et mettre en valeur le patrimoine et les paysages du  
Pays Vallée du Loir



## Fiche n°19 Retrouver le Loir en milieu rural et urbain

### CONTEXTE / ENJEUX

L'attractivité du territoire passe par la qualité du cadre de vie et les activités qui y sont proposées. La particularité du Pays Vallée du Loir, outre ses richesses patrimoniales bâties, agricoles, etc., tient à la variété de ses paysages. Cette diversité est un vecteur d'identité pour le territoire et représente un attrait touristique majeur. Un des emblèmes du territoire, le Loir, est pourtant méconnu des habitants et du grand public. Souvent camouflé par la végétation, parfois renié ou craint dans les villes, il mérite aujourd'hui de retrouver une réelle place dans la vie des habitants et dans l'image du Pays Vallée du Loir. Retrouver le Loir (le découvrir, le pratiquer, le toucher) pour rétablir avec lui un réel rapport de proximité doit être un des principaux objectifs de la politique touristique mais aussi identitaire du Pays Vallée du Loir.



Une des rares vues directes sur le Loir depuis une route à la Chapelle-aux-Choux



...en fond de jardins : le Loir. Ici, à Vaas comme ailleurs, la ville tourne le dos au cours d'eau



Bazouges-sur-Loir  
cadastre de 1824

et de 1960 >



et de 2013 >

L'urbanisation tourne le  
dos au Loir.



## OBJECTIFS:

- vivre avec la rivière, redonner accès au Loir aux habitants et aux touristes
- composer avec la privatisation du Loir
- mettre en scène le Loir par le biais de circuits nautiques
- améliorer la qualité des rives du Loir
- donner une visibilité au Loir



Habitat en bord de Loir à Montabon

## RECOMMANDATIONS:

- aménager les espaces publics le long du Loir en ville
- baliser les circuits d'accès au Loir
- mettre en place une politique de préemption des terrains en bord de Loir afin de leur redonner un caractère public et/ou mettre en place des conventions de passage avec les propriétaires
- favoriser les activités nautiques sur le Loir ainsi que les activités de pêche
- limiter la plantation de peupleraies qui agissent comme un masque
- réguler le niveau d'eau du Loir
- encourager l'entretien des rives du Loir
- favoriser la mise en place de bandes enherbées le long du Loir

## OUTILS:

- documents d'urbanisme (PLU – PLUi – SCOT)
- CG 72 : développement des activités de plein air et de pleine nature et du tourisme pour tous
- Schéma départemental de Promotion et de Développement du Loisir et du Tourisme Pêche en Sarthe
- Vallée du Loir à vélo
- mesures de protection (exemple de Bazouges-sur-le-Loir)
- création de circuits et aménagements pour canoë kayak
- SAGE
- Natura 2000
- application de la servitude de passage entre Port-Gauthier et Bazouges



## ACTEURS / PUBLICS CONCERNÉS

Collectivités territoriales, pêcheurs, pratiquants du canoë kayak, riverains, monde associatif

## PARTENAIRES

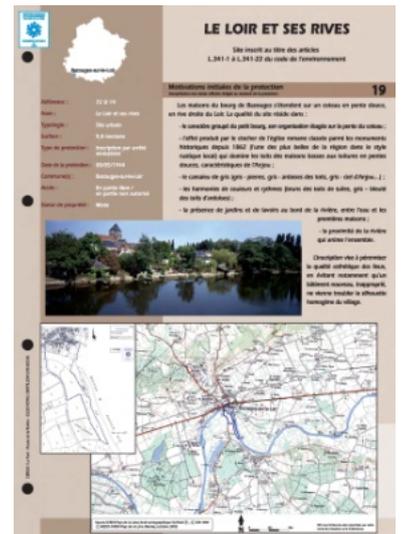
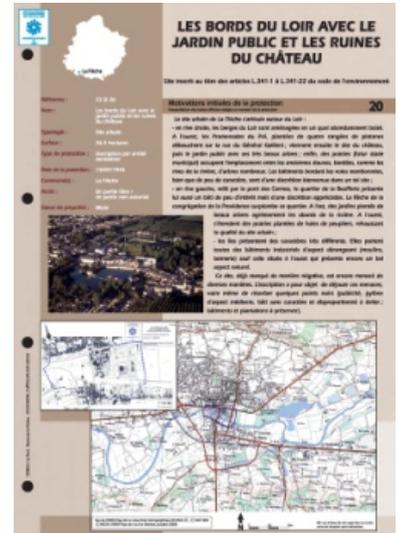
ONEMA, DDT, DREAL, ADVL, CLE, Conseil général de la Sarthe, CPIE, syndicat du Loir, Fédération de Pêche, syndicats de rivière

### Pour aller plus loin...

Le fleuve dans la ville – La valorisation des berges en milieu urbain – Direction générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction

[www.valdeloire.org](http://www.valdeloire.org)

**VOIR FICHES 1, 9 et 12**



Mesures de protection - Sites inscrits :  
 ✓ Le Loir et ses rives à Bazouges-sur-le-Loir  
 ✓ Les bords du Loir avec le jardin public et les ruines du château de La Flèche

**Fiche n°20**

**Permettre la connaissance des paysages et du patrimoine bâti du Pays Vallée du Loir par tous**

**CONTEXTE / ENJEUX**

L'élaboration de la Charte architecturale et paysagère du Pays de la Vallée du Loir, et notamment la réalisation du diagnostic du territoire, a permis d'engager une démarche pédagogique autour de la connaissance des paysages. L'étendue et la diversité du Pays Vallée du Loir se traduisent par une richesse et une diversité des paysages, bien souvent identitaires et spécifiques au territoire. Sensibiliser, faire connaître, apprendre à regarder sont les notions-clés d'une meilleure prise en compte de l'identité paysagère pour les futurs aménagements et le développement du Pays.

**OBJECTIFS: CONNAÎTRE POUR MIEUX VALORISER**

- favoriser la reconnaissance du territoire comme un ensemble de paysages spécifiques et identitaires
- valoriser les spécificités architecturales du territoire
- considérer le paysage comme un élément d'attractivité du territoire
- impliquer la population dans la valorisation du cadre de vie
- fédérer les représentants des collectivités autour de l'identité « Vallée du Loir »



**RECOMMANDATIONS:**

- engager des actions de communication permettant la diffusion au plus grand nombre de la Charte architecturale et paysagère et notamment de son diagnostic
- identifier et aménager les points de vue remarquables de la Vallée du Loir (balisage, tables d'orientations, etc.) en lien avec les sentiers d'interprétation agricole (voir fiches n°16 et 17)
- poursuivre la découverte du territoire autour d'actions de médiation grand public
- continuer les ateliers de réflexion mis en place avec les élus lors de l'élaboration de la charte architecturale et paysagère
- poursuivre la campagne d'inventaire général du Patrimoine en partenariat avec la Région Pays de la Loire et le département de la Sarthe
- favoriser la mise en cohérence d'une signalétique touristique commune au Pays Vallée du Loir
- poursuivre la promotion touristique du territoire





## OUTILS:

- site internet
- sentiers d'interprétation – Vallée du Loir à vélo
- politique de médiation du Pays d'art et d'histoire : brochures, expositions, jeux (rallyes), visites commentées, actions auprès des scolaires
- ateliers de réflexion destinés aux élus
- étude de valorisation touristique ayant pour objet la définition des panoramas et points de vue remarquables
- campagne d'inventaire avec le Conseil général et la Région
- inventaire : ZNIEFF, Natura 2000 : s'appuyer sur inventaires existants (ZNIEFF, Natura 2000, arbres remarquables, patrimoine bâti, etc.) pour développer des outils de valorisation



Point de vue sur la vallée du Loir, Marçon et l'amorce de la vallée de la Dême depuis le Monastère des Maisons Rouges à Flée.

## ACTEURS / PUBLICS CONCERNÉS

Tous

## PARTENAIRES

DRAC, Région Pays de la Loire, Conseil général de la Sarthe, FDR, ADVL, offices de tourisme, CPIE, CPNS

## Pour aller plus loin...

Atlas des Paysages de la Sarthe

Etude Flore de Sarthe

Diagnostic de la Charte architecturale et paysagère du Pays Vallée du Loir

Pistes pour la découverte de la nature et de l'environnement, Louis Espinassous, Éditions Milan

## Fiche n°21 Suivi de la Charte Architecturale et Paysagère du Pays Vallée du Loir

### CONTEXTE / ENJEUX

La charte architecturale et paysagère du Pays Vallée du Loir représente un investissement significatif pour le Pays sur lequel il est possible de s'appuyer pour le développement des prochaines actions/stratégies. Son élaboration a permis de prendre conscience des enjeux paysagers et notamment des impacts économiques du paysage.



### OBJECTIFS:

- « faire vivre » la charte, s'en servir le plus possible
- créer des indicateurs de suivi de la Charte
- gérer les données (utilisation des fiches action)
- mettre en place un observatoire du paysage

### RECOMMANDATIONS:

- mettre à disposition des élus et du public les documents de la charte
- mettre en place des mesures incitatives pour favoriser la mise en œuvre de projets exemplaires
- multiplier les références à la charte notamment dans les politiques et les programmes contractuels gérés par le Pays voire imposer une certaine conditionnalité des aides
- s'appuyer sur le diagnostic pour élaborer les documents d'urbanisme (PLU, AVAP, SCOT)
- sensibiliser et former les services de l'État (DDT, STAP, etc.) à la charte architecturale et paysagère
- mettre en place une procédure de mise à jour des fiches actions

### OUTILS:

- site internet
- exposition
- édition de documents consultables dans les mairies
- diffusion des fiches dans les bulletins municipaux
- mise en place d'un comité de suivi de la charte composé d'élus et de techniciens



### ACTEURS / PUBLICS CONCERNÉS

Tous

### PARTENAIRES

ADVIL, Région Pays de la Loire, Conseil général de la Sarthe, DDT

Pour aller plus loin...

[www.pays-valleeduloir.fr](http://www.pays-valleeduloir.fr)

## GLOSSAIRE

### A

ADEAS :

ADEME : Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

ADVL : Agence de Développement de la Vallée du Loir

Agroforesterie : mode d'exploitation des terres agricoles associant des plantations d'arbres dans des cultures ou des pâturages

AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

AVAP : Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine

AOC : Appellation d'Origine Contrôlée

AOP : Appellation d'Origine Protégée

### C

CAPEB : Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment

CAUE : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement

CIVAM : Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

CEN : Conservatoire des Espaces Naturels

CLE : Commission Locale de l'Eau

CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

CPNS : Conservatoire du Patrimoine Naturel Sarthois

CRPF : Centre Régional de la Propriété Forestière

CUMA : Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole

### D

DOCOB : Document d'Objectifs

Pour chaque site Natura 2000, le document d'objectifs définit les mesures de gestion à mettre en œuvre.

DDT : Direction Départementale des Territoires

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

### E

EBC : Espace Boisé Classé (dans un Plan Local d'Urbanisme)

EIE : Espace Info Energie

ENS : Espace Naturel Sensible

## F

FFB : Fédération Française du Bâtiment

FISAC : Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce

## G

GDA : Groupement de Développement Agricole

GEDAR : Groupement d'Études et de Développement Agricole et Rural

## I

IGP : Indication Géographique Protégée

## M

MDESS : Maison De l'Emploi Sarthe Sud

## N

Natura 2000 : Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats.

## O

ONEMA : Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques

ONF : Office National des Forêts

ORAC : Opérations de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce

## P

Paysage coproduit : Cette notion part d'un constat : le paysage que nous avons en héritage a été façonné en grande partie par l'agriculture. Cette agriculture continue son œuvre de production agricole mais également de production des paysages.

La variété des paysages est ainsi dépendante de la production agricole et cette dernière n'est possible que sur un socle paysager et géographique particulier.

PLH : Plan Local de l'Habitat

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal

PMR : Personnes à Mobilité Réduite

## R

Ripisylve : ensemble des formations boisées, buissonnantes et herbacées présentes sur les rives d'un cours d'eau

RNR : Réserve Naturelle Régionale

## S

SAFER : Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale

SDESS : Syndicat de Développement Economique du Sud Sarthe

STAP : Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine

## Z

ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique